

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5849**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Systèmes informatiques et logiciels spécialité Progiciels de gestion intégrée

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Sciences et techniques du Languedoc Montpellier II, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université de Montpellier II, Recteur de l'académie, Président de l'université de Montpellier II

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel exerce son activité dans les domaines d'applications particuliers de l'informatique des systèmes d'information, de l'informatique de gestion, et des progiciels de gestion intégrée.

Il conseille et expertise les systèmes d'information : il étudie les besoins et les progiciels existants et évalue leur capacité d'adaptation aux besoins.

Il conçoit et fait évoluer les systèmes d'information.

Il conduit et développe un projet informatique : il paramètre les progiciels en fonction des métiers, il intègre au système d'information de nouvelles composantes, il définit les procédures de tests et d'évaluation de la qualité de ces nouvelles composantes et il planifie les mises en production.

Il gère et exploite un système informatique (serveur d'applications, base de données)
Il accompagne et assiste les utilisateurs.

Il démarché les clients et cible leur besoins informatiques : il établit un cahier des charges, analyse les besoins et réalise des études spécifiques.

Il dispose d'une technicité affirmée, il maîtrise son champ technologique et la communication afférente et de compétences élargies pour appréhender tous les aspects techniques d'un projet.

Il est apte à aborder des tâches complexes et à suivre l'évolution technologique de son champ de compétences au sens large.

Il est compétent en contrôle, qualité, sécurité.

Il dispose de compétences en mathématiques et d'une aptitude à formaliser et modéliser.

Il maîtrise les techniques et outils d'expression et communication (conduite de réunion et gestion des conflits) et l'anglais technique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité dans tout type d'entreprise : PME, sociétés de services en ingénierie informatique), grande distribution, industrie, services, banque, services publics...

Il peut prétendre à un emploi de :

- Administrateur de gestion PGI
- Consultant junior PGI
- Architecte de systèmes d'information
- Chef de projet « systèmes d'information intégrés »
- Assistant chef de projet systèmes d'information
- Intégrateur d'applications
- Intégrateur de PGI
- Paramètreur de logiciels intégrés
- Responsable de projet
- Responsable des systèmes d'information

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1803 : Direction des systèmes d'information

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

Compétences académiques

Informatique pour le PGI

Gestion pour le PGI

Environnement du PGI

Compétences professionnelles

Projet tutoré

Stage

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 18/07/2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**<http://www.univ-montp2.fr>**Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**